

Constitution du dossier pour l'inscription Cursus parallèle CPGE 1

Merci de bien vouloir nous retourner les pièces demandées ci-dessous :

Les pièces administratives

- le dossier d'inscription dûment complété.
Dans la zone « **Diplôme préparé en 2019-2020** », indiquez la classe suivie en CPGE ainsi que la formation choisie à l'UFR ST : SV = Sciences de la Vie ou SF = Sciences Fondamentales - exemple : CPGE MPSI - SF
- une photocopie d'une pièce d'identité
- une photocopie du relevé des notes au baccalauréat
- un certificat de scolarité de votre lycée pour l'année 2019-2020
- une photo d'identité récente aux normes exigées pour la carte d'identité avec nom et prénom au dos
- 1 enveloppe format A5 non affranchie, au nom, prénom et lycée de l'étudiant
- la Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD) ou l'attestation de recensement
- Si vous êtes mineur(e)** : l'autorisation d'inscription à l'UFR par le responsable légal
- l'attestation de CVEC (Contribution de la vie étudiante et de campus) MesServices.etudiant.gouv.fr
- Pour les étudiants boursiers : l'avis conditionnel ou définitif de bourse

Le règlement

- Un chèque de **170 euros** libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'Université pour les étudiants non boursiers. Vous indiquerez au dos du chèque votre : Nom, prénom, date de naissance et formation.

Votre carte d'étudiant(e) sera transmise au lycée dès que votre inscription administrative sera finalisée.